XV

AFFA'RE EMILE EDOUARD

Mr Edouard se prétend victime de pillage et de déprédations au cours des années 1914 1915 de la part des révolutionnaires sur l'habitation « Bongard » commune de Milot. Il réclame Dix huit mille huit cent dollars, montant des pertes et des dommages subis O (18,800).

XVI

AFFAIRE L FERPEOU

Mr Ferreol se prétend victime de pillage, d'arrestation arbitraire et de violence de la part des soldats du Général Vilbrun Guillaume, à Chantcerelle, en Février 1915. Réclame Cinq cents dollars pour les pertes et les mauvais traitements par lui subis.

XVII

Affaire Abbé J, Bertin, curé de Limonade

Mr L'abbé Bertin se prétend victime de vol et d'incendie en Septembre 1914 de la part des soldats du Gouvernement établi à Limonade Réclame cinq cent quatre vingt sept gourdes, montant des pertes subies

XVIII

Affaire Veuve J. Bertin, née Délinois

Fournitures de meubles vaisselles argenterie au Gouvernement Haitien (Gouvernement de Davilmar Théodore) et restées impayées Montant de la réclamation: Quatre vingt mille gourdes.

XX

Affaire Altiéri.

Mr Altiéri, réclame pour avances faites au Gouvernement haitien Soixante dix neuf mille gourdes, 33 cts et cinq mille neuf cent vingt dollars 83 cts (Gdes 79,094 33 & Or 5920,83)

XX

Affaire Madame Nelly Alpin

Cette dame se plaint de violation de domicile, d'injures, de coups et blessures dont elle a été victime à Port au Prince, le 2 Fevrier 1915, de la part d'un soldat du Gouvernement Elle réclame Deux mille dollars. (2.000) à titre d'indemnité.

XXI

Affaire François Prosperi

Se prétend victime de pillage de l'habitation «Breda,» Haut du Cap, en Juin 1915 Réclame Cinq mille cent cinquante et un dollars. 5,151 pour pertes subies.

XXI

Affaire Veuve P. Lancelot

La maison Vve P. Lancelot & Co des Gonaïves avait confié à des commerçants résidant dans la même ville, des marchandises qui devaient être vendues en consignation. Ces marchandises ont été pillées pendant les événements du 2 fevrier 1914. Cette maison réclame leur remboursement.

XXII

Affaire Paravisini

Ce réclamant se prétend victime de pillage sur l'habitation "Lagnon 7ème section rurale de Bas Maribaroux, commune de Ouanaminthe de la part des soldats du Gouvernement que des révolutionnaires en l'été 1914 Réclame 12 285 dollars somme à laquelle il estime le montant de ses pertes.

Affaire J. Paravisini

Se prétend victime du pillage de son rucher de Montholon, commune de Limonade de la part des troupes du Gouvernement en Août 1915. Réclame 11 250 dollars, montant des pertes qu'il aurait subies.

Affaire J. Paravisini

Se prétend victime de pillage sur l'habitation" Montholon commune de Limonade" en juillet 1914 Réclame 14 210 dollars, montant des pertes qu'il aurait subies.

Affaire Raoul Ricot

Prétend avoir avoir subi des pertes dans son rucher de Jacquesy commune de Caracol par suite des événements politiques qui ont bouleversé ce pays au cours des années 1914 et 1915 Réclame le montant qui serait à évaluer.

Affaire Em. de Valenton

Se plaint de violation de domicile et de violences exercées sur sa fille par les cacos de Port au Prince dans la journée du 28 juillet 1915. Réclame 10,000 dollars d'indemnités

Affaire Joseph Marie Vincentelly et A. Mattei

Se prétendent victime de pillage en Avril 1914 sur l'habitation "Dureau" commune de Ouanaminthe" réclament 20 811.55 dollars.

VII

Affaire Paul Prosperi

Se prétend victime de pillage en juin 1914 sur l'habitation Gras ' commune de Fort Liberté" Réclame une indemnité de 15,000 dollars.

Réclamations transmises par la légation de France à la Sécrétairerie d'Etat des Relations Extérieures, le 21 Mai 1915.

Affaire Pierre Gellibert

Monsieur Pierre Gelliber, ancien professeur au Lycée Guerrier aux Cayes réclame Quatre cents gourdes 400, solde d'appointements.

Affaires Jean Giordani

Se prétend victime de la part des révolutionnaires en février 1915 à l'habitation Petits Goudes arrondissement de Fort Liberté réclame dollars 7,126 60 montant de ses pertes.

Affaires Louis Hippias

Mr Louis Hippias se prétend victime de pillage à Petit Lacombe' Commune de la Grande Rivière" en juin 1915, de la part tant des soldats du Gouvernement que des cacos. Réclame dollars 6,999,30 et gourdes 4,565 50.

Affaire Louis Pierre dit Saint Aubin

Se pretend victime d'incendie et de pillage à Fort Liberté et sur les habitations "Catinat et Latasse" dépendant de la même commune, au cours des derniers évènements politique. Réclame 10,300 dollars et 24 240 gourdes, montant des pertes qu'il aurait subies

Affaire Ern. L.Kampmann

Se prétend victime d'incendie, de vol et de déprédation sur l'habitation Baram "1ère section de la commune de Limonade" au cours des troubles qui ont bouleversé cette région en 1914 et 1915 Réclame 5.555 dollars, montant des pertes qu'il aurait subies.

Affaire Ern. L. Kampmann

Réclame : dollars 2.000, valeur de deux carreaux de cannes, sis à Baïa et qu'il prétend avoir été incendiés en Septembre 1914 par les soldats du Gouvernement établi.

Dollars: 17,000.

AFFAIRE DAME JULES LAVILLE

Réclame 200000 dollars pour l'assassinat de son mari survenu le 3 septembre 1914 et resté impuni.

AFFAIRE ALBERT MIOT

Se pretend victime de pillage aux Gonaives, dans la nuit du 31 Janvier au 1er Fevrier 1914, de la part les soldat du Trou.

AFFAIRE PASTEUR MARC

Se prétend victime de pillage au Trou de Janvier à Octobre 1914. Réclame dollars 3 042, montant des pertes qu'il aurait subies. Réclamations transmises par la légation de France à La Secrétairerie d'Etat des Relations Extérieures le 24 Juillet 1915.

AFFAIRE F. NAUDE

Se pretend victime de pillage à Port au Prince dans la nuit du 20 au 21 Novembre 1914. Réclame montant de ses prétendues pertes, soit : Francs 3 206 49 ou dollars 663 28.

AFFAIRE F. NEGRI

Se prétend victime de pillage de la part des troupes du Gouvernement en Juin et Juillet 1914 sur l'habitation « Boircimal » (Commune Saint Raphaël Grande Rivière du Nord). Réclame dollars 5 066 25 montant des pertes qu'il aurait subies.

AFFAIRE J. PARAVISINI

Réclame dollars 274 54, gourdes 880 35 pour taxation abusive, pretendu de la douane du Cap Haitien sur marchandises arrivées à son compte en aout; septembre et octobre 1913.

AFFAIRE PARAVISINI

Réclame 728 gourdes montant d'un prêt qu'il aurait fait au Conseil Communal du Cap Haitien le 8 Fevrier.

Affaire Raoul Duval et Co

Messieurs E. Raoul Duval et Co, du Hâvre, ont eu recours à l'intervention de la Légation de France pour obtenir la reparation du préjudice qui leur aurait été causé par les événements des Gonaives en novembre 1912 — Ces Messieurs exposent qu'ils avaient expédié en consignation à Monsieur C V Cabèche, des Gonaives, 48 chaudières en fer qui, dans le pillage et l'incendie, ont été en partie volées et en partie déformées par le feu ou brisées par la chute des murs.

Les chaudières représentant *une valeur de* 3 060 20 frcs.

Affaire Ferdinand Fatton

Réclame: 77 350 dollars pour inexécution de la part du Gouvernement Haitien de contrat relatif à l'organisation et à l'exploitation du service hydraulique à Port au Prince.

20,0000 dollars à titre de dommages intérêts pour déclaration publique portant atteinte à son honorabilité et faites par un Membre du Gouvernement établi

Affaires Veuve Frédéric Elie

Fournitures prétenduement faites au Gouvernement Haitien par feu son mari, et restées impayées de charbons de terre et sept coles Réclame dollars 17 610 avec intérêts à 6 o|o.

Affaire Jean Giordani

Allègue qu'il a été victime en Juillet 1915 de la part des troupes révolutionnaires du pillage de son rucher de «Ferrier» dans la plaine du Nord. Réclame dollars 7 807 85, montant des pertes subies.

Affaire des demoiselles Thérèse et Angèle Bourelly

Les demoiselles Thérèse et Angèle Bourelly, des Gonaïves, pretendent que leur maison a été pillée et incendiée dans la nuit du premier au deux février *1914*, lors du combat livré aux Gonaïves par les troupes de Monsieur Oreste Zamor à celles de Monsieur Davilmar Théodore.

Leur réclamation s'élève à la somme de deux mille six cent soixante dollars or américain (savoir dollars 2 000 pour la maison, pour leurs marchandises, meubles et effets.

Affaire de la dame D. Calmon

La dame D Calmon se prétend victime de pillage à Port au Prince dans la nuit du 27 au 28 juillet 1915 de la part de soldats.

Réclame 1814 gourdes, valeur des marchandises qui lui ont été enlevées

Port au Prince, le 18 déc. *1915*
Le Ministre de France (signé)
Pierre Girard

Affaire de Monsieur H. Chalom

Monsieur H. Chalom se prétend victime d'arrestation arbitraire à Port au Prince le 23 juin 1914, réclame 1 500 dollars à titre d'indemnités.

Réclamation transmise par la légation de France à la Secrétairerie d'Etat des Relations Extérieures le 20 avril *1915*.

Port-au-Prince, le 16 déc *1916*
Le Ministre de France (signé)
Pierre Girard

Affaire Monsieur James Eyma

Monsieur James réclame 500 gourdes, solde du prix convenu pour réparations qu'il aurait effectuées à la chaussée du Nord Alexis, sur ordre de l'ex délégué du Gouvernement du Cap Haitien, Monsieur Probus Blot.

Port au Prince, le 18 Déc. 1915
Le Ministre de France (signé)
Pierre Girard

Affaire de Madame veuve Emile Etienne

La dame veuve Emile Etienne des Gonaïves prétend avoir perdu ses meubles, effets et marchandises par pillage et incendie dans la nuit du 1er au 2 février 1914 pendant le combat livrer à Gonaïves par les troupes de Monsieur Oreste Zamor a celles de Monsieur Davilmar Theodore La réclamation s'élève à la somme de Mille cinq cent quinze dollars or américain,

Affaire de Monsieur P. Fabollon

Monsieur P Fabollon se prétend victime d'incendie et de pillage sur l'habitation «Lalanne» commune de Quartier Morin, arrondissement du Cap Haïtien et sur l'habitation Louis Saint, sise à la bande du Nord (même arrondissement) réclame une indemnité de 5 200 dollars

Par Cable

Nouvelles Etrangères

Les Cours

New York—Sterling 42,25
Franc 12,21

PARIS—Sterling 31,64 1/2
Franc 12 24

Déclarations de Trotzky

MOSCOU— Un représentant de la Presse associée a pu interviewer le ministre des Soviets Trotzky Cette interview est considérée comme un triomphe pour le reporter, car jusqu'à présent les chefs communistes russes s'étaient refusés à faire des déclarations.

Trotzky déclara que la conférence économique de Gênes aura la force que les Etats Unis voudront lui donner Il désirerait que les Etats Unis emploient leur force morale pour diriger la pensée de toutes les nations du monde vers un but commun qui convienne aux intérêts de tous de façon à obtenir l'équilibre politique qui est la base de l'avenir.

Trotzky declara en outre qu'il n'était pas satisfait de la politique des Etats Unis à l'égard des Soviets, politique qu'il qualifi d'énigmatique, incompréhensible et un peu suspecte. Les Etats Unis, dit il, nous envoient des aliments, nous donnent des facilités pour acheter du blé et des fécules mais refusent de dire à haute voix quelle sera leur politique à notre égard. Nous attendons un changement d'attitude de leur part.

L'influenza à Paris

Paris— L'influenza s'étend rapidement à Paris Pendant les dix premiers jours de Janvier on a enregistré 41 décès causés par cette maladie.

Le Maréchal Pétain nommé Major général

PARIS – Le conseil des ministres réuni aujourd'hui a décidé de créer au ministère de la guerre une fonction équivalente à celle du major général qui existe dans plusieurs armées étrangères.

Cette fonction sera attribuée au maréchal Pétain qui conservera son titre de généralissime de l'armée française. On n'a pas encore reçu la réponse du maréchal à ce sujet.

La France invitée à la Conférence de Gènes

PARIS—Le gouvernement français a reçu l'invitation officielle du premier ministre Bonomi demandant à la France de prendre part à la conférence internationale économique de Gênes.

L'Allemagne verse 31 millions

PARIS, 17— L'Allemagne a effectué aujourd'hui son premier versement à la commission des réparations conformément aux stipulations de l'accord de Cannes. La somme versée est de 31 millions de marks or, le deuxième versement aura lieu dans dix jours.

Le cuirassé "Utah" Tunis

Paris— On annonce de Tunis l'arrivée dans ce port du cuirassé américain « Utah » venant de Bizerte. L'amiral Niblack a rendu visite au B...

Parisiana

DIMANCHE

Mabel Normand

la Célèbre actrice que nous avons vu et apprécié jouera dans

Nickey

Grande fantaisie humoriste et sentimentale en 5 actes qui a tenu l'affiche durant une année entière à N-Y ensuite.

Mabel au Parc

et un

Aubert-Journal

(Inédit)

Entrée : G 1,50
Balcon : G 2,00

Ciné Galan...

Ce soir Grande représentation
Eclair Candio
Histoire d'un Pendu 2 parties

Le Dispar...

Grand drame émouvant en 4 parties
300 billets de loterie
Entrée générale ...

Ciné-Variétés

CE SOIR

Le Masque aux dents Blanches

SUITE

Entrée 0,50

DIMANCHE

La double existence

du Dr Morat d'après la pièce de Mr André de Lordes.

G. Cretillat, Debucourt, Draim Marnay, Ilct et Mmes Jeanne Delvain, de la Cie Française; Yvonne Saurel, de la Gaîte –

Casimir instituteur

Comique hilarant
Entrée ; 1 50

Le Bureau des Archives

L'ancien marché du Poste Marchand complètement restauré pour recevoir le Bureau des Archives de la République sera sous peu, d'après ce qui nous a été dit, remis à sa destination. L'édifice a été mis à l'abris du feu.

Arrosez S. V. P.

Avec le vent qui souffle par cette saison soulevant des nuages de poussière et rendant presque impossible la circulation à pieds, il serait bon que chaque particulier arrosât au moins deux fois par jour la partie de la rue qui longe leur maison. On rendrait service à soi et à la collectivité.

Bonne récompense

Est offerte à celui qui m'apportera chez Antoine Talamas mon porte-feuille en cuir de Russie rouge, sur lequel est écrit en grands caractères dorés : Souvenir à Enook Lafond,— ce porte-feuille que j'ai égaré hier soir contient quelques petites notes très nécessaires —

Port-au-Prince, le 20|1|22
Enock LAFOND

L'Eglise de St Joseph

Après l'achèvement du clocher de St Joseph de nouveaux travaux ont été entrepris avec train pour la construction d'un plafond.

D'ici le 19 Mars, fête patronale de cette paroisse, l'Eglise de St Joseph présentera un aspect qui fera plaisir tant aux fidèles qu'aux nombreux ...nateurs.

Pour le Cap...

Une auto partira incessamment pour le Cap... prendra 2 passagers.—

S'adresser au MATIN ou à la Rue L... No 1551.

Mouvement maritime

Le s|s Allianca est attendu à Port-au-Prince ... Cristobal, via les ports du Sud, mardi ... vier Il partira pour New-York via les ports du Nord dans l'après-midi du même jour.

Avis

Ceux qui ont pris des billets, dans la ... cheval gris, et qui n'ont pas encore payé ... priés de le faire le plus tôt possible afin de faciliter le tirage.

L. FÉQUIÈRE

U.S.S.H

Dimanche prochain à 4 heures de l'après-midi, Grand Match de Foot Ball entre l'équipe de Léogane Athletic Club et l'équipe de Lalue Athletic Club.

Entrée générale 50 centimes
Voiture Une gourde

Que tout Port au Prince se ... dimanche sur le Parc Leconte ... assister à ce Great event sportif